

GARANTIE / EXCLUSION

Les produits Filtersun sont garantis contre tous vices cachés pendant une durée de 24 mois à compter de la date de facturation, 5 ans pour la motorisation et 1 an pour la toile Cristal. Sont exclus de la garantie : tous les incidents tenant à des cas fortuits ou de force majeure, à une usure normale, à un montage non conforme, à une négligence, à un défaut d'entretien ou de surveillance des produits, à un choix erroné de produits ou une utilisation anormale et perçus comme tels par Filtersun. Seront aussi exclus tous les stores posés à l'extérieur dont l'usage est prévu exclusivement à l'intérieur. En cas de vice caché reconnu par Filtersun, cette garantie est limitée au remplacement ou à la réparation à l'usine selon la décision de Filtersun, du ou des produits défectueux, exclusion faite de toute indemnité relative à des frais ou dommages annexes de toute nature tels que dépose, repose, déplacement, immobilisation. Dispositions spécifiques aux stores motorisés : la garantie est suspendue d'office lorsque : –

- Un appareil a été ouvert ou démonté, réparé ou modifié. –
- Le branchement électrique et les instructions de montage n'ont pas été respectés. –
- Les moteurs sont utilisés avec des accessoires électriques (interrupteurs) non homologués par Filtersun. –
- Les accessoires électriques et composants d'automatismes ont été utilisés sans respecter les schémas type de branchement pour lesquels ils ont été conçus.

^{*}en livraison seule, si l'emballage n'est pas endommagé, mais le produit abimé et que vous ne mettez pas de réserves, il ne sera pas garanti ni remboursé